

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 00725

Numéro SIREN : 901 430 132

Nom ou dénomination : 2AME

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2021 sous le numéro de dépôt 2876

2AME

Société par actions simplifiée

Au capital de 10 000 euros

Siège social :

Mas Sainte Berthe

13520 Les Baux de Provence

**Procès-verbal de la première réunion des personnes
nommées en qualité d'administrateurs**

L'an deux mil vingt et un

Le 14/06, à 14 heures,

Au siège social,

Les personnes désignées en qualité d'administrateurs aux termes des statuts de la Société, établis suivant acte sous seing privé en date du 19 février 2019 se sont réunies en application de l'article R. 225-26 du Code de commerce, en vue de désigner le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et, sur proposition éventuelle de celui-ci, des Directeurs Généraux délégués.

SONT PRESENTS ET ONT EMERGE LE REGISTRE DE PRESENCE :

Monsieur Olivier ROLLAND

Tous les administrateurs étant présents, ceux-ci peuvent valablement délibérer.

I. Nomination du Président du Conseil d'administration

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme, à l'unanimité, Olivier ROLLAND, Président du Conseil d'administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Olivier ROLLAND déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

II. Pouvoirs du Président du Conseil d'administration

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, le Président organisera et dirigera les travaux du Conseil d'administration. A ce titre, il convoquera et présidera les séances du Conseil d'administration et plus généralement, il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société.

Le Président du Conseil d'administration exerce ces pouvoirs sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'administration et au Directeur Général.

Olivier ROLLAND préside alors la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration et demande au Conseil de désigner le Directeur Général de la Société.

Fait à Les Baux de Provence, le 14/06/2021

Olivier ROLLAND



2AME

Société par actions simplifiée

Au capital de 10 000 euros

Siège social :

Mas Sainte Berthe

13520 Les Baux de Provence

Liste des souscripteurs

Liste des souscripteurs

— Capital : 10 000 euros

— Nombre d'actions 10 000

— Valeur nominale : 1 euro(s)

— Libérées 100% à la souscription

Répartition des actions			Etat des versements	
N°	Nom, prénom, adresse	Nombre d'actions souscrites	Montant nominal des actions souscrites en euros	Montant des versements effectués en euros
	Olivier ROLLAND 17 Rue Valentine – 92190 Meudon	10 000	1 €	10 000 €
Total des actions souscrites				10 000
Total du montant nominal de ces actions				10 000 €
Total des versements effectués				10 000 €

Le présent état constatant la souscription de 10 000 actions de la Société 2AME, Mas Sainte Berthe – 13520 Les Baux de Provence, ainsi que le versement du montant nominal desdites actions, soit la somme de 10 000 euros, est certifié exact, sincère et véritable par Olivier ROLLAND, associé fondateur de la Société.

Fait à Les Baux de Provence, le 14/06/2021



2AME

Société par actions simplifiée

Au capital de 10 000 euros

Siège social :

Mas Sainte Berthe

13520 Les Baux de Provence

**Procès-verbal de la première réunion des personnes
nommées en qualité d'administrateurs**

L'an deux mil vingt et un

Le 14/06, à 14 heures,

Au siège social,

Les personnes désignées en qualité d'administrateurs aux termes des statuts de la Société, établis suivant acte sous seing privé en date du 19 février 2019 se sont réunies en application de l'article R. 225-26 du Code de commerce, en vue de désigner le Président du Conseil d'administration, le Directeur Général et, sur proposition éventuelle de celui-ci, des Directeurs Généraux délégués.

SONT PRESENTS ET ONT EMERGE LE REGISTRE DE PRESENCE :

Monsieur Olivier ROLLAND

Tous les administrateurs étant présents, ceux-ci peuvent valablement délibérer.

I. Nomination du Président du Conseil d'administration

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme, à l'unanimité, Olivier ROLLAND, Président du Conseil d'administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur.

Olivier ROLLAND déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats qu'une même personne peut occuper et qu'il satisfait à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

II. Pouvoirs du Président du Conseil d'administration

Conformément à la loi et aux statuts de la Société, le Président organisera et dirigera les travaux du Conseil d'administration. A ce titre, il convoquera et présidera les séances du Conseil d'administration et plus généralement, il veillera au bon fonctionnement des organes de la Société.

Le Président du Conseil d'administration exerce ces pouvoirs sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'administration et au Directeur Général.

Olivier ROLLAND préside alors la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration et demande au Conseil de désigner le Directeur Général de la Société.

Fait à Les Baux de Provence, le 14/06/2021

Olivier ROLLAND

